

COMMUNE de **Val**
doust **LES BRÈVES**

#24



LA CHAPELLE (Morbihan). - Le Haut du Bourg
La Grande Rue



**FINANCES**

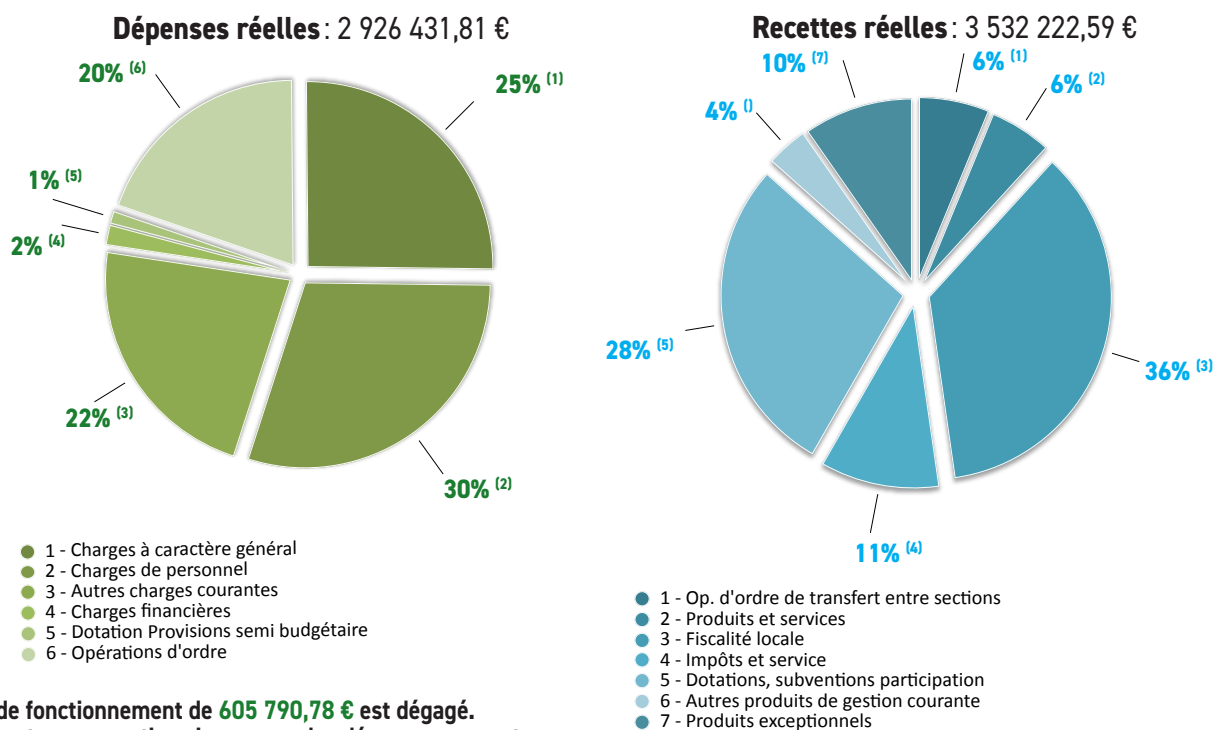
Synthèse financière

Bilan 2024 & perspectives 2025

Présentation du Compte Financier Unique (CFU)

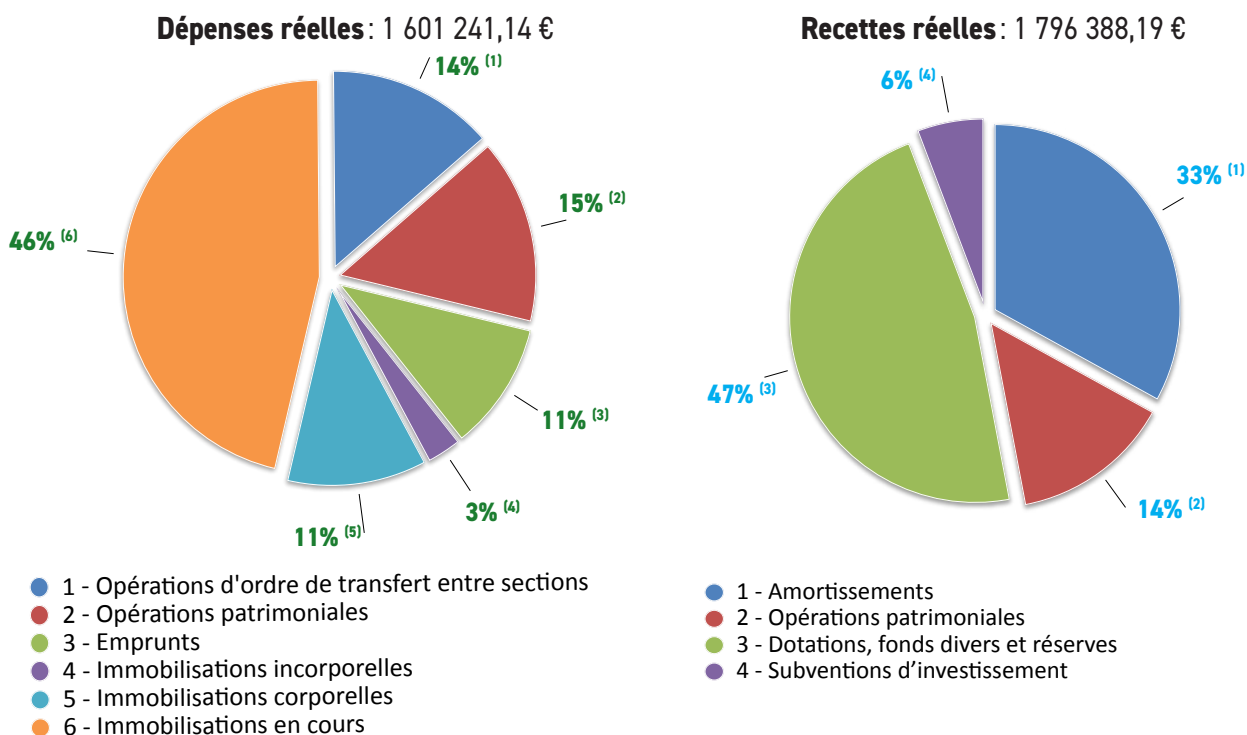
En 2025, Val d'Oust adopte le **Compte Financier Unique (CFU)**. Ce document présente clairement les résultats financiers de l'année passée, en deux grandes parties : • **Le fonctionnement** (activités courantes), • **L'investissement** (projets et équipements).

Fonctionnement : En 2024, la commune de Val d'Oust affiche des résultats positifs entre ses dépenses et recettes courantes :



Un excédent de fonctionnement de **605 790,78 €** est dégagé.
Ce résultat montre une gestion rigoureuse des dépenses courantes.

Investissement : résultats également positifs, concernant les projets d'équipement et d'aménagement réalisés en 2024 :



Cette section termine, elle aussi, sur un excédent positif de **195 147,05 €**. Cela s'explique essentiellement par des projets décalés ou répartis sur plusieurs années, et par l'obtention de subventions supérieures aux dépenses engagées en 2024.

Section	Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Solde 2024
Fonctionnement	2 926 431,81 €	3 532 222,59 €	+ 605 790,78 €
Investissement	1 601 241,14 €	1 796 388,19 €	+ 195 147,05 €
Total général	4 527 672,95 €	5 328 610,78 €	+ 800 937,83 €

En résumé, Val d'Oust termine 2024 avec un excédent global de près de **801 000 €** preuve d'une gestion saine et maîtrisée.

Affectation des résultats

Le Conseil municipal a choisi d'affecter une large part de l'excédent de fonctionnement au financement des projets d'investissement prévus en 2025. Une réserve sera toutefois conservée pour garantir le bon fonctionnement quotidien des services communaux. De son côté, l'excédent d'investissement sera intégralement mobilisé pour soutenir les opérations inscrites au programme 2025. Cette répartition permet d'assurer la continuité des projets sans avoir recours, dans l'immédiat, à un nouvel emprunt.

Situation de la trésorerie communale

Grâce à ces résultats positifs, la trésorerie communale est solide. Val d'Oust dispose ainsi d'un niveau de réserves financières confortable, assurant le paiement des dépenses courantes et le lancement immédiat des projets planifiés sans difficultés.

Taux d'imposition exercice 2025

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ceux-ci sont inchangés depuis 2017.
La taxe d'habitation n'est applicable que sur les résidences secondaires.

Taxes	Base d'imposition	Taux 2025	Produits attendus
Taxe foncière communale sur les propriétés bâties	2 653 000 €	39,14 %	1 038 384 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	135 100 €	57,64 %	50 499 €
Taxe d'habitation	299 700 €	16,85 %	77 872 €
TOTAL			1 166 755 €

Budget 2025 : ce qu'il faut retenir

Le Conseil municipal s'est réuni pour voter le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2025, le 10 avril. Ce budget a été préparé avec soin par la commission des finances, sur la base des résultats 2024 et des besoins recensés pour l'année à venir.

Les montants liés à la fiscalité locale ont également été approuvés, sans modification des taux communaux. Le budget primitif 2025 est adopté comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	6 385 638,45 €	6 385 638,45 €
Fonctionnement	4 749 271,43 €	4 749 271,43 €
Total général	11 134 909,97 €	11 134 909,97 €

Endettement par habitant à Val d'Oust au 1^{er} janvier 2025

2016*	967 €
2021	628 €
2022	620 €
2023	525 €
2024	463 €
2025	388 €

*Création commune nouvelle 2016

« Le bilan financier 2024 illustre une gestion rigoureuse des finances communales, marquée par une maîtrise globale des dépenses malgré des augmentations notables sur certains postes, comme les charges de personnel ou les frais généraux. L'équilibre budgétaire est maintenu avec sérieux et prévoyance, permettant ainsi à Val d'Oust de préserver sa capacité à investir et à mener ses projets. Toutefois, la vigilance doit rester de mise afin d'anticiper les évolutions futures et de conserver durablement cette solidité financière indispensable à tout développement. »

Florence Prunet
Maire de Val d'Oust

LESBRÈVES DU CONSEIL

Création d'un lotissement à Lasnière

La Commune, propriétaire d'un terrain de 2 430 m² à **Lasnière**, prévoit d'y créer un lotissement de 4 parcelles. Pour gérer ce projet, un budget annexe sera mis en place, permettant de suivre séparément les dépenses et recettes liées à l'aménagement et à la vente des terrains, sans affecter le budget principal. Conformément à l'instruction budgétaire M57, une comptabilité spécifique sera tenue pour ces opérations. Une fois le lotissement achevé, le budget annexe sera clôturé et les résultats financiers intégrés au budget communal.

Fongibilité des crédits

En septembre 2022, le Conseil Municipal a adopté la nomenclature M57, qui permet au Maire, avec l'accord du Conseil, de transférer des crédits d'un chapitre à un autre, sauf pour les dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section. Le Maire doit informer le Conseil de ces mouvements lors de la séance suivante. Cette flexibilité facilite l'ajustement des crédits sans modifier le budget global.

Servitude de réseaux d'électricité avec Enedis

Pour permettre l'installation de l'entreprise **Le Flohic au Clos Joubaud**, une ligne électrique doit être déplacée et partiellement enterrée.

La commune autorise ENEDIS à utiliser une parcelle (ZL 248) pour poser et entretenir ces réseaux. Ce droit, appelé servitude, sera formalisé par un acte notarié. La commune reste propriétaire du terrain, mais s'engage à ne rien faire qui gênerait les installations. ENEDIS prend à sa charge tous les frais et remettra le terrain en état après travaux.

Décisions du maire en vertu des délégations* du Conseil municipal du 26 mai 2020

Fournisseur	Objet	Montant TTC
CRESPEL Travaux et Services	Remplacement cuve de fuel à la salle de Quily	877,36 €
LES SERRES DES AJONCS D'OR	Plantes pour massifs Rue du Val Chevrier	750,46 €
CHARDOLA Christophe	Blocs d'issue de secours et des batteries salle du Roc Saint-André	2 195,08 €
CHUBB	Salle des fêtes de Quily : Alarme T4 (main-d'œuvre et déplacement) Remise en état fonctionnel	577,21 €
MORBIHAN ÉNERGIE	Travaux de maintenance Rue Jules Ferry - Dépose après travaux des ouvrages	672,00 €
BERNARD et associés	Chargement et transport de terre entre l'atelier communal et la salle polyvalente du Val Chevrier, et décapage pour la réserve incendie	1 074,00 €
PRINCE	Contrôle annuel gazinière - Salle des fêtes de Quily	114,00 €
PRINCE	Contrôle annuel éléments de cuisson gaz, friteuse électrique, fourneau FAGOR, sauteuse THIRODE Salle polyvalente du Roc	234,00 €
ONF	Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers. Localisation : parcelles du grand domaine, Saint-Méen	280,00 €
SATEC	Fourniture et pose d'un poteau incendie avec dépose du poteau incendie existant	2 160,00 €
HABITAT & LOISIRS	Boîtes à livres - 3 unités : Pl. Gal de Gaulle, lotissement de Lasnière, Esplanade École Publique de La Chapelle Caro	1 476,00 €
KORNOG Géotechnique	Études géotechniques pour l'extension de la mairie	3 576,00 €
IDEALIS	Contrat de maintenance de 7 défibrillateurs	820,80 €
PONTGELARD Philippe	Fourniture et pose d'un volet roulant solaire Maison médicale	689,71 €

*Cette délégation permet au maire, dans un cadre défini, d'engager des dépenses et de prendre des décisions sans convoquer le conseil municipal pour chaque action.

Crèche « Les P'tits Fées Nomènes » : un partenariat renouvelé pour les familles de Val d'Oust

À Val d'Oust, la petite enfance reste une priorité. Pour accompagner les jeunes familles et offrir des solutions d'accueil adaptées, la commune a renouvelé sa convention avec la micro-crèche « Les P'tits Fées Nomènes », située au Roc-Saint-André.

Cette structure accueille depuis plusieurs années des enfants de Val d'Oust dans le cadre d'un partenariat entre la collectivité

et le gestionnaire de la crèche. Grâce à cette convention, deux berceaux sont réservés pour les habitants, ce qui permet d'assurer un accueil souple, réactif et de proximité.

Un engagement sur 33 mois

La convention, reconduite par le Conseil municipal lors de sa séance du 25 mars, court jusqu'au 31 décembre 2027.

Le coût théorique d'un berceau est de 9 500 € par an, mais la commune bénéficie de bonus versés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) directement au gestionnaire, ce qui allège la facture.

Au final, la participation annuelle de la commune s'élève à 12 308,45 € pour les deux berceaux, répartis sur quatre versements trimestriels.

Des critères solidaires et bien définis

La réservation des places ne se fait pas au hasard. Les critères ont été définis dès 2019 et restent inchangés :

- accueil d'un enfant porteur de handicap résidant à Val d'Oust,
- accueil d'urgence (par exemple si l'assistante maternelle est indisponible),
- enfant d'un agent communal ou du CCAS,
- tout enfant habitant la commune.

Comme l'a précisé Mme Denoual, adjointe à l'enfance, un berceau correspond à un



nombre d'heures, et non à un enfant unique. Actuellement, 12 enfants de Val d'Oust sont accueillis.

Ce partenariat témoigne de l'engagement de la commune en faveur d'un accueil de qualité pour les tout-petits et leurs parents.

Bacs à déchets : mission (presque) accomplie



Du 3 au 22 mars, la distribution des bacs à déchets s'est déroulée dans le cadre de la nouvelle redevance déchets.

- ❖ 90 % des résidences principales ont récupéré leurs bacs.
- ❖ Du côté des résidences secondaires, il reste encore 68 % à équiper.

Les cartes d'accès aux déchetteries arriveront par courrier.

Si vous n'avez pas encore vos bacs, contactez vite le service déchets :

Service Prévention et Gestion des Déchets
2, rue du Grand Déangement
PLOËRMEL
Tél. : 02 97 73 20 96
Site : ploermelcommunaute.bzh



LESBRÈVES DU CONSEIL

Servitude de réseaux électrique

Pour permettre la pose de panneaux photovoltaïques sur un **bâtiment agricole à la Bagotaie**, ENEDIS doit renforcer son réseau. Une ligne souterraine et une ligne aérienne seront posées sur une parcelle communale (ZP 0003 - « La Petite Bande »).

La commune autorise cette installation via une servitude, sans perdre la propriété du terrain. ENEDIS pourra intervenir pour l'entretien et les travaux, en respectant les règles de sécurité. Tous les frais seront à sa charge, et le terrain sera remis en état. Un acte notarié officialisera cette servitude.

Une nouvelle vie pour la mine de la Villeder



Lieu chargé d'histoire, **la mine de la Villeder** a marqué la mémoire locale par son activité passée.

Aujourd'hui, la Commune souhaite lui redonner vie... autrement.

Une rencontre a eu lieu avec l'architecte Carmen Maurice, connue pour collaborer avec la brasserie Lancelot.

Objectif : imaginer un aménagement qui sécurise les vestiges et valorise le site pour des événements ponctuels, comme les Journées du Patrimoine.

Une étude d'esquisse, incluant plans, idées d'aménagements, croquis et estimation des coûts, a été proposée pour 4 200 € TTC.

Le cimetière de La Chapelle-Caro s'agrandit et se transforme

L'extension du cimetière de La Chapelle-Caro, décidée en 2023, entre dans une nouvelle phase. Le projet vise avant tout à répondre aux besoins futurs d'inhumation, tout en améliorant l'organisation du site.

En 2024, une première étape a permis de préparer le terrain : terrassement, clôture, remise à niveau. Coût des travaux : 27 984 € TTC. Pour 2025, la commune engage des aménagements complémentaires :

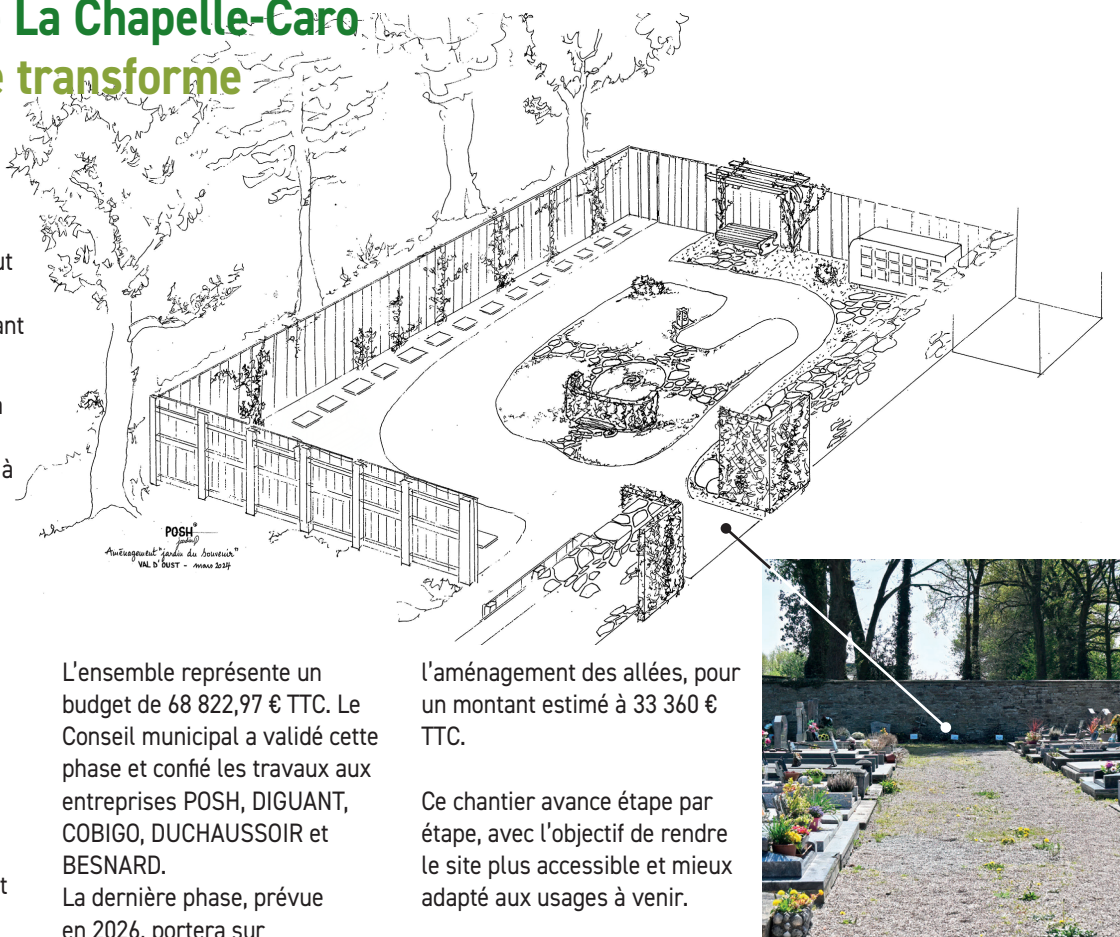
- création d'un jardin du souvenir,
- pose d'un nouveau columbarium,
- déplacement du calvaire,
- démolition d'un mur pour agrandir l'espace,
- aménagements paysagers et parement végétal.

L'ensemble représente un budget de 68 822,97 € TTC. Le Conseil municipal a validé cette phase et confié les travaux aux entreprises POSH, DIGUANT, COBIGO, DUCHAUSSOIR et BESNARD.

La dernière phase, prévue en 2026, portera sur

l'aménagement des allées, pour un montant estimé à 33 360 € TTC.

Ce chantier avance étape par étape, avec l'objectif de rendre le site plus accessible et mieux adapté aux usages à venir.



Rue du Val et rue des Fougères : fin des travaux et nouveaux aménagements

Les travaux rue du Val sont désormais terminés. Le réseau d'eau potable, vieillissant, a été entièrement renouvelé. Par ailleurs, l'éclairage public existant a laissé place à de nouveaux luminaires LED.

Plus performants, ces derniers offrent une meilleure visibilité tout en réduisant significativement la consommation d'énergie, contribuant ainsi à la démarche environnementale de la commune.

D'autres travaux sont prévus sur le réseau d'eau pluvial et le réseau d'eaux usées. Par ailleurs, la rue des Fougères vient de bénéficier d'un tout nouvel éclairage public. Cette installation entièrement neuve répond à une attente légitime des habitants, garantissant désormais sécurité et confort dans ce secteur jusqu'ici non éclairé.

Ces investissements visent également à renforcer la sécurité des piétons et des automobilistes. La commune reste attentive aux besoins des habitants et continuera à améliorer progressivement l'ensemble du réseau communal.



Rue du Val, au Roc St André, vers Sérent



Rue des Fougères au Roc St André

Pôle culturel et associatif : le chantier bien lancé

Les travaux du futur pôle culturel et associatif « **LE PATIO** » ont débuté mi-janvier. Première étape : dépollution avant démolition du bâtiment existant, suivie par la préparation du terrain. Depuis, les

choses avancent à bon rythme. Les fondations ont été posées et, début avril, la dalle en béton a été coulée. Dans la foulée les premiers murs ont vu le jour, marquant une nouvelle étape

concrète du projet. Sur place, on commence à imaginer les futures salles, les espaces partagés, et le patio central qui apportera lumière et convivialité. À ce jour, aucun retard n'est à signaler. Le

chantier suit son calendrier, de bon augure pour la suite. Ce nouvel équipement sera un lieu de vie, de rencontres et d'activités au service des habitants et du tissu associatif local.



**MÉDIATHÈQUE**

Retour sur...

Lecture poétique avec Prévert

La médiathèque a proposé une soirée poésie autour de « **La crosse en l'air** » de Jacques Prévert, texte corrosif présenté par **Laurent Voiturin**. Le public a pu redécouvrir le regard critique du poète sur les institutions religieuses avec humour et finesse.



Soirée samba réussie aux Nouettes

Le 28 février dernier, la salle des Nouettes a vibré aux rythmes brésiliens grâce au groupe **RodaViva**, venu de Rennes. L'ambiance chaleureuse a progressivement conquis le public, finissant sur la piste de danse. Merci à l'association locale **Quilymandjaro**, partenaire gourmand de la soirée.



À venir...

**27
avril**

Portes ouvertes

aux « Jardins du Chat qui Rit »

Le dimanche 27 avril, dès 14h, la ferme bio d'**Isabelle Bernard** (La Basse Chapelle) ouvre ses portes en partenariat avec la médiathèque. Au programme : rencontres avec des agriculteurs locaux, lectures partagées à partir de 16h, et animation jeunesse gratuite.

**14
mai**

Atelier de découverte de l'art-thérapie

Atelier d'Art-Thérapie

Mercredi 14 mai (18h-19h30), la médiathèque propose un atelier d'art-thérapie animé par un professionnel. Venez exprimer librement vos émotions à travers dessin, peinture, écriture ou modelage.

Atelier gratuit, places limitées, **sur inscription**.

**16
mai**

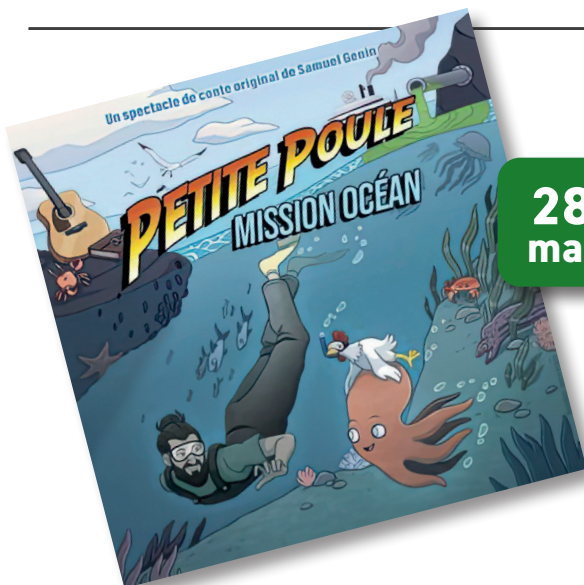
Communication Non Violente (CNV)

Découvrez la CNV, méthode bienveillante d'échange et d'écoute, le vendredi 16 mai de 18h à 19h à la médiathèque. Atelier interactif gratuit, **sur inscription uniquement**.

**17
mai**

Atelier carterie Fête des Mères

Samedi 17 mai (9h30-11h30), confectionnez une carte originale pour la Fête des Mères à la médiathèque. Activité gratuite, matériel fourni, dès 12 ans. **Inscription obligatoire**.



28 mai

Spectacle jeunesse :

« Petite Poule, mission océan »

Le mercredi 28 mai à 10h, la médiathèque accueille **Sam Genin** avec son spectacle pour enfants (dès 3 ans) : « **Petite Poule, mission océan** ». Petite Poule part retrouver son cousin Petit Poulpe, mystérieusement malade. Spectacle gratuit (durée : 1h). Réservation conseillée.



7 juin

Atelier carterie Fête des Pères

Nouvel atelier créatif pour la Fête des Pères samedi 7 juin (9h30-11h30). Venez réaliser une carte personnalisée en toute convivialité. Gratuit, matériel fourni, à partir de 12 ans. **Inscription auprès de la médiathèque.**

12 juin

Soirée débat : « La démocratie, enjeux et fonctionnement »

Jeudi 12 juin à 18h 30, **Olivier Millet**, adjoint au maire, animera une soirée débat à la médiathèque sur les enjeux actuels et le fonctionnement démocratique. Rencontre ouverte à tous, entrée libre.



14 juin

Atelier poésie avec Pierre Lelu

Samedi 14 juin (9h30-11h30), rencontre avec le jeune poète local **Pierre Lelu**, accompagné de **Jean-Pierre Genée**. Ils animeront un atelier d'écriture ludique, ouvert à tous les publics. Inscription recommandée, gratuit.



20 juin

BLIND TEST

Vendredi 20 juin à partir de 19h
Préparez-vous à chanter et deviner des morceaux célèbres lors d'un **blind test familial**, à la salle du Val Chevrier. Entrée gratuite, ouvert à tous

Et aussi en mai-juin...

En plus des rendez-vous ci-dessus, la médiathèque proposera d'autres animations durant les mois de mai et juin :

Expositions thématiques

Deux expositions seront à découvrir aux heures d'ouverture de la médiathèque :
l'une consacrée au **disque vinyle** (histoire et collection de vinyles) et l'autre dédiée à **la mer** (une exposition prêtée par la Bibliothèque départementale du Morbihan, explorant l'univers marin).

Heure du conte

Les plus jeunes ont également rendez-vous pour **l'heure du conte**, un moment d'histoires racontées et animées par l'équipe de la médiathèque. (Renseignez-vous auprès de la médiathèque pour connaître les dates précises de ces séances en mai et juin.)

Infos pratiques :

Toutes ces animations sont proposées par la Médiathèque de Val d'Oust
19 rue Nationale, Le Roc-Saint-André. Sauf mention contraire, elles sont **gratuites**.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter
l'équipe de la médiathèque au **02 97 74 93 53** ou par courriel à **mediatheque@mairie-valdoust.fr**.



PORTRAIT

Le parcours d'un coiffeur à domicile : entre passion et professionnalisme

Dans le monde de la coiffure, chaque professionnel a une histoire unique. C'est le cas d'Aurélien CAI ce jeune coiffeur qui a récemment lancé son activité à domicile après plusieurs années d'expérience dans un salon.

Formé à l'école Scotto di César de Vannes, il a obtenu son CAP coiffure avant de se spécialiser avec un Brevet Professionnel en alternance au sein du salon « Au Fauteuil du Barbier » à Ploërmel. Une expérience de près de trois ans qui lui a permis d'affiner ses compétences et de se familiariser avec les exigences du métier.

Depuis fin mars, Aurélien propose ses services à domicile, une idée qui lui trottait dans la tête depuis un certain temps. À travers cette nouvelle aventure, il souhaite offrir une alternative plus personnalisée et conviviale aux clients qui recherchent confort et flexibilité.

Des services adaptés aux besoins des clients

Spécialisé dans les coupes de cheveux pour hommes, il propose une gamme variée allant des coupes classiques aux dégradés modernes, sans oublier les styles tendances. Sa formation lui a également permis d'acquérir des compétences en taille de barbe, un service de plus en plus recherché par les hommes soucieux de leur apparence. Parmi ses inspirations, il avoue avoir une fascination pour les coiffures « old school », particulièrement celles des années 1920.

Se tenir à jour dans un univers en évolution

Aurélien, le coup de peigne à votre porte !



Pour rester à la pointe des tendances et techniques, Aurélien utilise les réseaux sociaux comme principale source d'inspiration. Ces plateformes, véritables mines d'or, lui permettent de suivre l'évolution rapide des tendances, notamment celles en provenance d'Amérique qui font régulièrement le tour du monde.

Un accompagnement personnalisé

Lorsqu'il s'agit d'aider ses clients à choisir une nouvelle coiffure, il insiste sur l'importance de la communication. Échanger sur les attentes et les besoins est essentiel pour garantir un résultat satisfaisant.

Il prend en compte le métier et le style de vie de chacun afin de veiller à ce que la coiffure choisie soit en harmonie avec leur personnalité. Si une tendance ne

convient pas, il est toujours prêt à proposer des alternatives.

Un matériel complet pour des prestations de qualité

Pour ses interventions à domicile, il se déplace avec tout le matériel nécessaire : ciseaux, tondeuses, rasoirs, peignes, brosses, sèche-cheveux et même un miroir. Cet équipement complet lui permet d'assurer un service de qualité, semblable à celui d'un salon de coiffure.

Les avantages et inconvénients du coiffage à domicile

Travailler à domicile présente plusieurs avantages, notamment la possibilité de s'adapter aux

horaires des clients et d'offrir le confort de se faire coiffer chez soi. Cependant, il reconnaît aussi quelques inconvénients, comme le manque de visibilité par rapport à un salon qui a pignon sur rue !

Aurélien se déplace sur la commune de Val d'Oust mais aussi sur les communes alentour comme Ploërmel, Malestroit, Sérent et adapte ses horaires en fonction des clients :

Entre 8 h et 20 h

Contact - Tél.: 06 75 38 85 74





PORTRAIT

SCEA FERME AU BOUT DU CHEMIN

Depuis 2 ans Sophie et Jean-Luc se sont installés à La Boare – La Chapelle Caro pour développer plusieurs activités. Une reconversion et une nouvelle aventure pour ces passionnés de la terre. Sophie est de formation fleuriste/floricultrice et a été fleuriste pendant 10 ans, Jean-Luc était dans le domaine de l'art et la musique.

Leur première activité est la production de volailles de chair de la race Coucou de Rennes élevées en plein air. La vente à la ferme des volailles a lieu environ tous les 3 mois. **La prochaine vente est prévue en septembre.** Des rillettes et des terrines sont également fabriquées en collaboration avec l'ESAT de Carentoir.

Leur deuxième activité est la production de fleurs de saison coupées sur la période de mars à octobre sous l'appellation Fleurs de Pays. Ils cultivent des fleurs naturelles sans intrant chimique. Les bouquets sont composés de tulipes, anémones, renoncules, dahlias...

Les bouquets sont commercialisés au Marché de l'Oust et la Ferme de Gourhert à Ploërmel.

Enfin, ils proposent la pension chevaux et poneys pour les cavaliers randonneurs.

Le couple a encore des projets à venir. En effet, ils vont se lancer dans l'élevage de poulains de race poney landais (cheval de loisirs) ainsi que dans la production de bovins (vente de caisses).

N° de téléphone :
07.86.10.10.99
E-mail :
auboutduchemin56@gmail.com
Instagram : fleursdepays562024





ÉDUCATION

École primaire publique intercommunale
Pablo Picasso

Quoi de neuf à l'école publique ?

P'tit bal breton
en maternelle

Les classes de Maternelle ont participé au « P'tit bal breton » organisé par l'USEP le 25 mars 2025. Les élèves ont rencontré à cette occasion leurs camarades de Malansac et Sérent.

Deux musiciens professionnels ont animé cet événement avec brio et beaucoup d'humour. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à danser tous ensemble, les différentes chorégraphies apprises au cours de la période.

Exposition :
les objets d'autrefois

Dans le cadre de notre travail sur le temps qui passe, nous avons réalisé une exposition sur les objets d'autrefois. Nous avons rapporté à l'école des objets qui avaient appartenu à nos parents, grands-parents ou arrière-grands-parents. Nous avons écrit le nom des objets et quelques phrases sur leur utilisation.

Puis, nous avons invité les autres classes ainsi que nos parents à venir visiter notre exposition dans le hall de l'école. C'était très intéressant car nous avons appris beaucoup de choses et tous les visiteurs ont été ravis !

Les élèves de CE1-CE2



Visite des résidents du PHARE chez les CM2

Au mois de Janvier, le groupe citoyenneté des résidents du foyer de vie LE PHARE au Roc Saint-André nous a apporté son exposition sur leur séjour à Paris, durant lequel ils avaient pu visiter l'Assemblée Nationale et une partie de l'Élysée. Grâce à leur super travail, les classes des CE2/CM1 et CM2 ont appris plein de choses sur le fonctionnement de notre République.

Ensuite, le 6 Février, ils sont venus à l'école pour répondre aux questions que les CM2 souhaitaient leur poser : des questions sur leur voyage (questions intéressées puisque les CM2 partent également à Paris au mois d'Avril), sur la



conception de cette exposition, sur leur vie de résident et sur le handicap. La discussion, sans tabou et pleine de spontanéité

a été extrêmement fructueuse. La rencontre s'est terminée sur un petit goûter collectif très détendu. Encore merci à

eux et à Hélène Guihur qui les accompagne au quotidien.

École Sainte Thérèse



Fête du printemps

Jeudi 20 mars, jour du printemps, a été un jour de fête pour les élèves du RPI des écoles de Saint-Abraham et La Chapelle-Caro. Les enfants sont arrivés déguisés dès le matin pour fêter l'arrivée du printemps. L'après-midi, chaque école a défilé dans sa commune respective avant de se retrouver autour de la salle

des Nouettes pour participer à des jeux. Ces derniers étaient animés par les élèves de la classe de CM2 et les groupes ont pu évoluer dans les différents ateliers. Avant de reprendre le chemin du retour aux écoles, les CM2 ont eu un défi à relever : trouver le code du coffre à trésor. Défi réussi et le trésor était un goûter à partager !



Exposition « Trans'art »

Le week-end du 22 et 23 mars, les écoles catholiques du réseau de Malestroit ont réalisé une exposition artistique sur le thème du cinéma. Chaque école avait son stand où

l'on pouvait voir les différentes réalisations des élèves. L'entrée, qui était libre et gratuite, a rencontré un joli succès : plus de 800 personnes ont fait le déplacement durant le week-end !

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie : un devoir de mémoire

Le 19 mars, la commune de Val d'Oust a commémoré le cessez-le-feu en Algérie, en hommage aux victimes civiles et militaires du conflit.

Cette date marque l'entrée en

vigueur des accords d'Évian, signés en 1962, qui ont mis fin à plus de sept années de guerre.

Réunis devant le monument aux morts, élus, anciens combattants, porte-drapeaux et habitants ont

observé un moment de silence. Une gerbe a été déposée, accompagnée de quelques mots en mémoire des disparus et des blessés de tous horizons.

Cet hommage rappelle combien

il est important de transmettre la mémoire, sans l'effacer, ni la figer. Le souvenir, partagé collectivement, reste un outil de paix.



80ans

Fin de l'occupation nazie
et victoire
des Alliés en Europe



Cérémonies du 8 mai *Le passé nous parle : sachons l'écouter !*

Bientôt nous serons réunis pour commémorer le 8 mai, journée qui marque la fin de l'occupation nazie et la victoire des Alliés en Europe en 1945. Cette commémoration rappelle que la liberté n'est jamais

acquise une fois pour toutes. Il y a 80 ans, après cinq ans d'une invasion brutale, de souffrances et de résistances héroïques, notre pays retrouvait enfin son indépendance. À Val d'Oust, comme partout

ailleurs, honorer ce jour est un acte essentiel pour transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de fraternité, et pour rappeler le courage de ceux qui, face à l'invasion, ont choisi de défendre coûte que coûte la

dignité humaine. Le 8 mai prochain, souvenons-nous, ensemble, que résister à l'oubli est encore la meilleure défense contre toutes les invasions, quelles qu'elles soient.

Programme

• Dépôt de gerbe
à Quily à 9h30

• Dépôt de gerbe
au Roc Saint-André à 10h

• Cérémonie
à Montertelot à 10h30

• Cérémonie
à La Chapelle-Caro à 11H 30
(participation des enfants)

Inauguration des boîtes à livres : la lecture en libre service



À Val d'Oust, la culture se partage aussi... au coin de la rue ! Trois boîtes à livres ont été installées et inaugurées récemment sur la commune, pour permettre à chacun de déposer ou d'emprunter un livre, en toute liberté.

Ces boîtes sont situées :

- Place du Général de Gaulle (Le Roc),
- Lotissement de Lasnière (Le Roc),
- Esplanade de l'école publique (La Chapelle).

Petits romans, BD, livres jeunesse, récits

de voyage... il y en a pour tous les goûts. Le principe est simple : je prends un livre, j'en dépose un autre (ou pas !). Le but, c'est le partage et le plaisir de lire.

L'inauguration s'est faite en présence des élus, de quelques habitants curieux et... de premiers lecteurs enthousiastes !

Merci aux agents communaux pour l'installation, et aux habitants pour faire vivre ces mini-bibliothèques à ciel ouvert.



ASSOCIATIONS

Amicale du Val d'Oust

Passation de relais après 17 ans d'engagement

Après dix-sept années de présidence, Gisèle Molac a passé le flambeau de l'Amicale du Val d'Oust, laissant derrière elle un engagement exemplaire. Sous sa conduite, l'association a brillé par sa convivialité, organisant repas, sorties culturelles, jeux, fêtes traditionnelles et moments forts comme la croisière sur l'Erdre. L'Amicale s'est affirmée comme un pilier du lien social à Val d'Oust, notamment après la pandémie où Gisèle a su recréer du lien avec cœur et ténacité.

Toujours à l'écoute, soucieuse du bien-être des aînés, elle a su faire de l'Amicale une grande famille, chaleureuse et active. En reconnaissance de son implication, elle a été élue Présidente d'honneur.



La relève est assurée avec un nouveau binôme plein d'entrain : Evelynne Dochez (présidente) et Sylvie Cormont (vice-présidente),

prête à faire vivre l'association avec la même énergie. Les secrétaires et trésoriers restent fidèles au poste. Un bel avenir

s'ouvre pour l'Amicale... et comme disent les nouvelles présidentes : « Ça va tourner ! »

Le Château de La Villeder : ouverture au public et plongée dans l'histoire



Le Château de La Villeder a le plaisir d'annoncer son ouverture au public. Ce château, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH), sera ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre 2025.

Les visites auront lieu chaque jeudi, de 15h à 18h30, ainsi que les dimanches et pour les groupes, sur rendez-vous préalable (contacts : 06.75.66.17.38 ou 06.64.76.88.82).

Les visiteurs pourront découvrir librement quatre pièces majeures du rez-de-chaussée, rénovées avec soin entre 1892 et 1895. Cette période de restauration marque un tournant important

dans l'histoire architecturale du château, lui conférant les caractéristiques remarquables qu'on lui connaît encore aujourd'hui.

Le parc et la cour du château restent, comme chaque année, ouverts en permanence au public.

Le tarif d'entrée est fixé à 6 €, mais **demeure gratuit pour l'ensemble des habitants de Val d'Oust**. Enfin, dans le cadre des Journées Européennes du patrimoine, le château ouvrira exceptionnellement ses portes les samedi 20 et dimanche 21 septembre après-midi, de 14h à 18h30.

Une occasion pour chacun de redécouvrir ce témoin prestigieux du patrimoine local.

COMMUNE de Val d'Oust

Fête de la Musique

14 juin 2025

Recherche Jeunes talents !

En solo ou en groupe, venez compléter l'affiche de la Fête de la musique le 14 juin !
L'occasion idéale pour monter sur scène, partager votre passion

Contactez-nous vite !
Votre message de candidature // contact@mairie-valdoust.fr



NE PAS OUBLIER !

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	LIEUX
AVRIL 02/04	CRÉATION DE PODCASTS	MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE
24/04	SOIRÉE ACTU : L'ÉCOPOÉTIQUE	MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE
27/04	AUX JARDINS DU CHAT QUI RIT	MÉDIATHÈQUE	BASSE CHAPELLE
MAI 14/05	ATELIER D'ART THÉRAPIE	MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE
24/05	CONCOURS PALETS	USSAC FOOT	STADE LA CHAPELLE
28/05	SPECTACLE JEUNESSE	MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE
29/05	CONCOURS PALETS	ÉCUREUILS	STADE TRÉANO
JUIN 08/06	TOURNOI SOCCER VÉTÉRANS	USSAC FOOT	STADE LA CHAPELLE
09/06	TOURNOI SOCCER SÉNIORS	USSAC FOOT	STADE LA CHAPELLE
12/06	SOIRÉE ACTU : LA DÉMOCRATIE	MÉDIATHÈQUE	MÉDIATHÈQUE
14/06	KERMESSE REPAS DANSANT	ÉCOLE STE JEANNE	LE ROC ST ANDRÉ
14/06	FÊTE DE LA MUSIQUE	MAIRIE VAL D'OUST	LA CHAPELLE
28/06	KERMESSE	OGEC STE THÉRÈSE	Salle des NOUETTES



Tous les mercredis

de 14 h 00 à 16 h 00
à la salle du Val Chevrier
au Roc-Saint-André

Mairie de Val d'Oust

1, rue Nationale - Le Roc Saint-André
56 460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée Quily

1, rue de l'Église - Quily
56 800 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53

Mairie déléguée La Chapelle Caro

12, avenue Yves Rober - La Chapelle Caro
56 460 VAL D'OUST
Tél. : 02 97 74 93 53